

Université

de Strasbourg

# DÉLIBÉRATION

## Conseil d'administration

Séance du 28 septembre 2021

Délibération  
n°186-2021  
Point 5.2

### Point 5.2 de l'ordre du jour

#### **Avis sur la liste des fonctions pouvant ouvrir droit au bénéfice de la prime de charges administratives et les taux maximum d'attribution de cette prime (mise à jour)**

**Réf. réglementaires :** décret n°90-50 du 12 janvier 1990 instituant une prime d'administration et une prime de charges administratives attribuées à certains personnels de l'enseignement supérieur

#### **EXPOSE DES MOTIFS :**

Les primes de charges administratives (PCA) se présentent sous la forme d'une prime et/ou d'une décharge de service d'enseignement.

Il est possible, pour un même bénéficiaire, de cumuler plusieurs responsabilités éligibles à la prime de charges administratives. Dans ce cas, seul le cumul de décharges est possible.

On distingue trois types de PCA :

- PCA liées à la Présidence : elles sont attribuées aux Vice-présidents, aux Vice-présidents délégués et aux Chargés de mission auprès de Vice-présidents ;
- PCA liées à la Direction d'une composante dont le Directeur n'est pas éligible au bénéfice de la Prime d'administration. En relèvent également les Chefs de département des IUT.
- PCA pour la direction d'un service de l'Université de Strasbourg.

L'attribution des PCA est opérée en deux temps. En premier lieu, le Conseil d'administration rend un avis sur la liste des fonctions pouvant ouvrir droit au bénéfice de la prime de charges administratives et les taux maximum d'attribution de cette prime. En second lieu, les décisions individuelles d'attribution de la prime de charges administratives ainsi que les montants individuels sont arrêtés par le président après avis du conseil d'administration en formation restreinte.

Propositions :

Fonction	en HETD ou service	Prime annuelle
<b>VICE-PRESIDENTS</b>		
Premier Vice-président et Vice-président Relations avec le monde socio-économique et valorisation	128	11 597,41 €
Prospective et actions stratégiques	192	11 597,41 €
Développement durable et responsabilité sociétale	192	11 597,41 €
<b>VICE-PRESIDENTS DÉLÉGUÉS</b>		
<b><u>Vice-Présidence monde socio-économique et valorisation</u></b>		
Vice-président délégué "Formation continue et Politique alumni"	96h	6 704,29 €
<b><u>Vice-présidence formation et parcours de réussite</u></b>		
Vice-président déléguée "Transition secondaire/supérieur, orientation"	96h	6 704,29 €
Vice-président déléguée à la "Transformation pédagogique"	96h	6 704,29 €
Vice-président délégué "Offre de formation, accréditation"	96h	6 704,29 €
<b><u>Vice-présidence recherche, formation doctorale et sciences ouvertes</u></b>		
Vice-président déléguée Recherche "Sciences de la vie et Santé"	96h	6 704,29 €
Vice-président délégué Recherche "Droit, Economie, Gestion, Sciences Humaines et Sociales"	96h	6 704,29 €
Vice-présidente déléguée Recherche "Formation doctorale"	96h	6 704,29 €
<b><u>Vice-Présidence Europe et relations internationales</u></b>		
Vice-président délégué Relations franco-allemandes	96h	6 704,29 €
<b>CHARGÉS DE MISSION</b>		
<b><u>Auprès du Président</u></b>		
Chargé de mission Politiques sportives	/	
Chargée de mission "Responsable politique du schéma directeur de la vie étudiante" pour le contrat du site alsacien	72h en 2021-2022 puis 48h les années suivantes	
Médiateur	/	
<b><u>Premier Vice-présidence et Vice-Présidence monde socio-économique et valorisation</u></b>		
Chargé de mission "Entrepreneuriat et Innovation"	64h	
<b>Fonction</b>	<b>Décharge annuelle en HETD ou service</b>	<b>Prime annuelle</b>
<b><u>Vice-présidence formation et parcours de réussite</u></b>		
Chargé de mission "Qualité des formations"	64h	

Chargée de mission "Analyse de la réussite et des parcours"	64h (2021/2022)	
Chargée de mission "projet DAME (dispositifs d'amélioration de l'expression française)" * (note en bas de page)	48h (Idex 2021-2022)	
Chargée de mission "Espaces d'apprentissage" * (note en bas de page)	12h (Idex 2021-2022)	
Chargée de mission "Evaluation des formations et des enseignements"	48h	
Chargée de mission "Renforcement de la formation en allemand et en alsacien dans le cadre de la politique plurilingue de l'Université de Strasbourg"	24h	
<b><u>Vice-présidence recherche, formation doctorale et sciences ouvertes</u></b>		
Chargé de mission animaleries	64h	
Chargé de mission Intégrité scientifique	64h	
Chargé de mission pour la présidence du comité d'éthique	64h	
<b><u>Vice-présidence politique numérique et démarche qualité</u></b>		
Chargée de mission PIX	48h	
<b><u>Vice-Présidence partenariats académiques et gouvernance</u></b>		
Chargée de mission "Coordination Formations UFAZ"	64h	
Chargé de mission "Structuration et développement de la recherche à l'Université Franco-Azerbaïdjanaise"	96h	
<b><u>Vice-Présidence culture, sciences-société et actions solidaires</u></b>		
Chargée de mission Science-société	64h	

\* rattachée auprès de la vice-présidente déléguée à la Transformation pédagogique

Ces propositions complètent celles déjà approuvées par le Conseil d'administration lors de sa séance du 6 juillet 2021 (dont la délibération est jointe pour mémoire).

Les décisions individuelles d'attribution ainsi que les montants individuels correspondants seront soumis à l'avis du Conseil d'administration siégeant en formation restreinte lors de sa séance du 7 octobre 2021.

**Délibération :**

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg rend un avis favorable à la liste des fonctions pouvant ouvrir droit au bénéfice de la prime de charges administratives et les taux maximum d'attribution de cette prime, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021, selon la liste ci-dessus.

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	33
Nombre de voix pour	29
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	4
Ne participe pas au vote	0

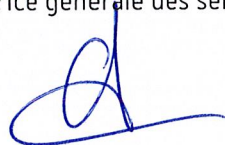
**Destinataires :**

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2021

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT

## **DÉLIBÉRATION**

### **Conseil d'administration**

**Séance du 6 juillet 2021**

Délibération  
n°115-2021  
Point 4.4

#### **Point 4.4 de l'ordre du jour**

#### **Avis sur la liste des fonctions pouvant ouvrir droit au bénéfice de la prime de charges administratives et les taux maximum d'attribution de cette prime**

##### **EXPOSE DES MOTIFS :**

Le décret n°90-50 du 12 janvier 1990 institue une prime de charges administratives (PCA) attribuée à certains personnels de l'enseignement supérieur.

Les PCA se présentent sous la forme d'une prime et/ou d'une décharge de service d'enseignement.

Il est possible de cumuler plusieurs responsabilités mais seules les décharges sont cumulables.

On distingue trois types de PCA :

- PCA liées à la Présidence : elles sont attribuées aux Vice-Présidents, aux Vice-Présidents délégués et aux Chargés de mission auprès de Vice-Présidents ;
- PCA liées à la direction d'une composante dont le directeur ne peut pas bénéficier d'une Prime d'administration. En relèvent également les chefs de département des IUT ;
- PCA pour la direction d'un service de l'Université de Strasbourg.

L'attribution nominative des PCA a été soumise à l'avis du CA restreint aux enseignants-chercheurs et assimilés, par consultation électronique du 15 au 18 juin 2021. Le calcul de la prime est effectué au prorata du temps passé en responsabilité. En cas de cessation de responsabilité, le bénéfice de la décharge reste acquis au bénéficiaire de la prime pour l'année universitaire en cours.

Fonction	Décharge en HETD ou service	Prime (montant brut annuel)
<b>VICE-PRESIDENTS à compter du 31/03/2021</b>		
Premier Vice-Président et Vice-Président Relations avec le monde socio-économique et valorisation	≥ 2/3 service	11 597,41 €
Formation et parcours de réussite	2/3 service	
Recherche, formation doctorale et sciences ouvertes		
Prospective et actions stratégiques		
Ressources humaines et dialogue social		
Finances		
Politique numérique et démarche qualité		
Europe et relations internationales		
Partenariats académiques et gouvernance		
Patrimoine		
Développement durable et responsabilité sociétale		
Egalité, parité, diversité		
Culture, sciences-société et actions solidaires		
Politique hospitalo-universitaire et territoriale en santé		

**Délibération :**

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg rend un avis favorable à la liste des fonctions pouvant ouvrir droit au bénéfice de la prime de charges administratives et les taux maximum d'attribution de cette prime, à compter du 31 mars 2021.

**Résultat du vote :**

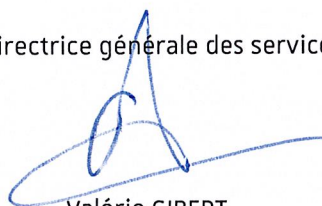
Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	33
Nombre de voix pour	33
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0
Ne participe pas au vote	0

**Destinataires :**

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

Fait à Strasbourg, le 8 juillet 2021

La Directrice générale des services

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'V' followed by a horizontal line that loops back under the 'V'.

Valérie GIBERT



étudiants handicapés et favoriser leur réussite universitaire. Ce travail pourra être également mené en collaboration étroite avec le vice-président Politique numérique et démarche qualité.

**Amplifier la thématique « sport-santé », développer les liens recherche-formation avec les hôpitaux universitaires de Strasbourg, Eurométropole (GIP maison sport-santé) et d'autres facultés autour du sport (médecine, pharmacie...).**

Evidemment, une Université est un lieu d'enseignement et de recherche et l'obtention récente d'un financement ANR « sport de très haute performance » montre la dynamique de notre Université dans tous les champs disciplinaires. La mise en place prochaine des protocoles expérimentaux a été accélérée grâce à des relations étroites avec les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg. Notre Université, par un financement Idex, a aussi œuvré sur la thématique « sport-santé » portée par le Service Santé de l'Université favorisant l'accès à la pratique sportive à des étudiants en surpoids. Cette thématique pourrait être poursuivie, amplifiée avec les personnels du SUAPS (c'est déjà le cas), le SSU et le vice-président Politique hospitalo-universitaire et territoriale en santé. Notre université a déjà un rôle clé concernant le « sport-santé » puisqu'elle est membre du conseil d'administration et du conseil scientifique du groupement d'intérêt public maison sport santé de l'eurométropole de Strasbourg.

**Favoriser la pratique sportive de nos étudiants et personnels et augmenter le sentiment « d'appartenance » à l'Université de Strasbourg :** Il est possible d'imaginer des séances de « sport » animés par nos sportifs de haut niveau pour les étudiants et personnels et ainsi rapprocher des populations qui, finalement, ne se croisent très rarement.

**Développer le réseau alumni, attirer les étudiants étrangers autour du sport, accueil de délégation avec comme objectif les JO 2024...**

Il apparaît que le sport a, dans notre Université, créative, inclusive, internationale, ouverte, en mouvement un rôle à jouer important pour CAP 2030.

## **Décharge horaire et le cas échéant durée de la charge de mission**

Signature Président,

Vice-président

VP délégué/CM

## **Etablissements associés - Contrat de site alsacien**

### **Lettre de Mission**

**Virginie Zint**

**Chargée de mission « Responsable politique du schéma directeur de la vie étudiante » pour le contrat de site alsacien**

---

#### **Contexte**

Le schéma directeur de la vie étudiante est élaboré dans le cadre du contrat de site Alsace (SDVE-Alsace) des sept établissements associés (l'Université de Strasbourg avec l'ENGEES et l'ENSAS, l'Université de Haute-Alsace, l'INSA de Strasbourg, la HEAR et la BNU de Strasbourg). Le SDVE-Alsace a pour objectif d'améliorer les conditions d'accueil et de vie des étudiants à l'échelle du site, en considérant leur diversité de profil, de statut et de parcours dans le but de favoriser leur réussite. Il est effectivement établi (enquêtes OVE) que les conditions de vie étudiante et les activités extra-universitaires influent directement sur la réussite académique, l'insertion professionnelle durable et la confiance en l'avenir. De plus, la qualité de la vie étudiante est un facteur important d'attractivité pour les établissements ainsi que pour le territoire.

Les objectifs stratégiques dans lesquels s'engagent les acteurs du site sont pluriels :

- Offrir à chaque étudiant·e, ou rendre possible à chacun·e, une vie étudiante de qualité,
- Répondre à la diversité des besoins et des attentes en matière de vie étudiante,
- Faciliter les démarches et rendre accessibles les services,
- Eveiller le sentiment de citoyenneté, de responsabilité et d'appartenance à un établissement du site,
- Aiguiser l'appétit culturel et sportif et favoriser l'ouverture et le partage.

L'instance politique décisionnelle du SDVE-Alsace est le **comité de pilotage** du contrat de site. **Un·e responsable politique et un·e coordonnateur·rice opérationnel du SDVE** sont nommé·e·s par le comité de pilotage.

**Six commissions** thématiques ont été mises en place pour concevoir et élaborer le SDVE-Alsace. Ces commissions sont constituées de membres émanant des différents établissements, du CROUS, d'experts du domaine, et des partenaires acteurs du schéma directeur, le cas échéant. Elles intègrent autant que faire se peut des étudiants. Les commissions sont présidées par un·e président·e.

Les thèmes actuels des six commissions sont :

- Santé et sport
- Vie associative et engagement étudiant
- Culture et média
- Handicap
- Développement durable et responsabilité sociétale

- Accueil et conditions de vie

Ces commissions sont également chargées du suivi de la réalisation des actions. En leur sein, des chargés de projet peuvent être désignés pour organiser avec un groupe de travail et porter la mise en œuvre et le déploiement d'actions spécifiques.

La transversalité des actions et leur transférabilité dans les établissements sont assurés par un **comité de suivi**. Ce comité est composé des présidents des commissions, des référents des établissements, de la responsable politique et du coordonnateur opérationnel du SDVE-Alsace. Les référents des établissements sont désignés par leur direction/présidence avec une mission de représentation, d'information et de liaison.

En première instance, le SDVE-Alsace est validé par le comité de pilotage du contrat de site puis au niveau des Etablissements, il est présenté aux CFVU, ou commissions qui en font office. Et puisqu'il a des incidences financières, il doit être présenté pour validation aux CA des établissements.

Chaque année, un bilan et un plan d'actions sont partagés au sein du comité de suivi, pour être présentés au comité de pilotage du contrat de site, puis aux CFVU, ou commissions qui en font office, et aux CA des établissements.

### **Missions** (avec objectifs et le cas échéants livrables)

Les missions confiées sont les suivantes :

- Animer le groupe de travail « vie étudiante » pour contribuer à la rédaction de l'auto-évaluation du contrat de site qui doit être livré avant le 15 juin 2022
- Co-animer le groupe de travail « vie étudiante » pour contribuer la rédaction de l'auto-évaluation de l'établissement qui doit être livré avant le 15 juin 2022
- Interagir avec les établissements du contrat de site pour le déploiement du SDVE-Alsace
- Représenter le SDVE-Alsace auprès des différentes instances
- Piloter le suivi et rédiger une synthèse des bilans des actions menées par les commissions
- Animer les comités de suivi à raison de deux à trois fois dans l'année
- Favoriser le bon fonctionnement des commissions en accord avec leur président·e
- Arbitrer les décisions budgétaires et politiques sans préjudice des compétences du comité de pilotage
- Définir dans une démarche participative en concertation avec les différentes commissions, les orientations pour le prochain schéma directeur

**Décharge horaire et le cas échéant durée de la charge de mission :**

**72 HETD la première année**

**48 HETD les années suivantes**

Signature Président,

## **Lettre de Mission**

**Mélodie FAURY**

**Chargée de mission Science-société, rattachée auprès du  
Vice-président « Culture, science-société & actions solidaires »**

---

### **Contexte**

L'Université de Strasbourg a une longue tradition de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI), portée historiquement par le Jardin des Sciences et, depuis 2012, appuyée sur l'action de la MSA (Maison pour la Science en Alsace). L'approche de la CSTI a évolué dans les dernières années d'un modèle « diffusionniste » vers un paradigme de la « co-construction », dont le principe est de partager les savoirs et de les faire circuler au sein de la société, là où auparavant il était simplement porté par l'université en direction de différents publics. À cela s'est ajoutée une approche à la fois territoriale et sociétale, qui a placé la science dans les grands enjeux du développement de la société et d'un territoire. Le lancement d'un programme de RSP (recherches et sciences participatives) en 2019 dans le cadre de l'IdEx y a contribué.

En 2021 et consécutivement à la promulgation de la LPR (Loi de Programmation de la Recherche), le MESRI a lancé un plan national pour la « Science avec et pour la société » (SAPS) et engagé une procédure de labellisation des sites. Cette labellisation sera assortie de moyens (2,6M€) ; elle est couplée entre autres à la mise en place, au sein de l'ANR, d'un fonds représentant 1% de son budget pour les actions science-société.

Dans ce contexte, l'Université de Strasbourg déploiera pour le mandat à venir un plan d'actions Science-société, qui renforcera les recherches et sciences participatives, l'ancrage territorial et l'enjeu des collections scientifiques. Cela se fera en lien étroit avec le projet OPUS (PIA4), dont l'université a été lauréate en mars 2021.

Pour porter ce plan d'action et pour articuler les actions du domaine Science-société avec celles en direction du monde socio-économique, la vice-président a besoin d'une chargée de mission, en charge de la coordination des actions, de la mise en œuvre et du suivi du plan. Elle s'appuiera sur les services travaillant déjà dans le domaine, à savoir le Jardin des sciences et la MSA, principalement.

### **Missions** (avec objectifs et le cas échéants livrables)

Les missions confiées sont les suivantes :

- 1) Assurer et suivre le processus de labellisation ainsi que les comptes rendus, moraux et financiers, qui seront demandés ;
- 2) Contribuer à la mise en œuvre du projet OPUS en lien avec les personnes recrutées dans ce cadre ;
- 3) Suivre avec la MIA les actions menées dans le champ science-société par l'IdEx ;
- 4) Accompagner dans la réflexion et la méthode le développement des RSP (recherches et sciences participatives) ;
- 5) Contribuer à la recherche de nouveaux partenariats, y compris à l'international ;
- 6) Faire le lien entre la politique Science-société et celle de la science ouverte ;

**Livrable : labellisation SAPS**

**Décharge horaire et le cas échéant durée de la charge de missio**

La chargée de mission ayant le statut de PRAG et étant astreinte à une obligation de service de 384 heures, il est convenu que sa décharge, n'excédant pas 1/3 de service, serait de **64 heures**.

Signature Président,

Vice-président

VP délégué/CM

## **Lettre de Mission**

**Joern PUTZ**

**Vice-président délégué Relations franco-allemandes, rattaché auprès de la vice-présidence Europe et relations internationales**

---

### **Contexte**

Consolider une politique internationale d'établissement, fédératrice et transversale, une politique internationale de connexion et de partage, pour l'épanouissement et la valorisation de nos étudiants, de nos enseignants, de nos enseignants-chercheurs, de nos chercheurs et de nos BIATSS.

### **Missions** (avec objectifs et le cas échéants livrables)

Faire de l'UNISTRA l'université de référence dans le domaine du franco-allemand sur la scène européenne en formation et en recherche.

Renforcer le leadership de l'Unistra auprès des partenaires européennes et internationaux : représenter l'Unistra au sein du conseil d'université de l'UFA.

Conforter les partenariats stratégiques et stratégiques avec les universités allemandes au niveau de la formation initiale (Licence/Master) et de la recherche (Co-tutelles de thèses, école d'été/hiver, manifestations scientifiques)

Renforcement du réseau privilégié (germanophile) avec des universités allemandes (Hamburg, Düsseldorf, Bonn, Leipzig, Heidelberg, LMU & TU München & FU, HB & TU à Berlin) et élargissement à des universités autrichiennes (U & Boku Wien, Graz, MU & U Innsbruck) afin de pouvoir établir des coopérations en réseau en s'appuyant sur le réseau des universités membres de l'Université Franco-Allemande (des projets bilatéraux vers des projets tri- ou multilatéraux par ex. le consortium Eurolife : Strasbourg/ U Göttingen + 7 universités européennes).

Ouvrir les coopérations franco-allemandes afin de promouvoir la francophonie (multilinguisme).

Coopérer et se concerter avec les instances administratives et politiques, consulats & Instituts français (Allemagne & Autriche)

### **Décharge horaire et le cas échéant durée de la charge de mission**

96h équivalent TD/an

Signature Président,

Vice-président

VP délégué/CM

## Vice-présidence Formation et parcours de réussite

### Lettre de Mission

**Laurence REDON, Chargée de mission « Analyse de la réussite et des parcours »  
rattachée auprès de Sophie KENNEL, vice-présidente déléguée à la  
Transformation pédagogique.**

---

**Contexte** La formation occupe une place centrale au sein de l'université. Elle fait partie de nos missions premières. Elle nous concerne et implique tous, que nous soyons étudiant, enseignant, enseignant-chercheur ou personnel administratif et technique, professionnel extérieur impliqué dans la formation. Elle engage l'avenir de nos jeunes et de notre pays. L'enjeu pour le contrat quinquennal est de proposer une offre de formation cohérente, ouverte, innovante, concertée et attractive à l'international. Il s'agira de garantir l'accès à tous à l'université, dans la limite des possibilités financières et bâtementaires. Il s'agira de maintenir la qualité de nos formations en privilégiant l'enseignement en présentiel. L'aide à la réussite des étudiants et l'insertion professionnelle constitueront des chantiers prioritaires ; il s'agira de mieux accueillir, mieux orienter, mieux insérer et mieux valoriser.

L'ambition de la vice-présidence formation et parcours de réussite est de piloter la formation et la pédagogie autour du parcours de l'étudiant. 4 axes de travail prioritaires ont été identifiés :

1. Le parcours de l'étudiant, depuis l'accompagnement à son entrée à l'université jusqu'à son insertion professionnelle et sa formation tout au long de sa vie
2. La diversification de l'offre de parcours et des modalités de formation
3. La valorisation des acquis et l'insertion professionnelle
4. Le soutien aux enseignants et enseignants chercheurs dans leur mission d'enseignement, aux services dans leur appui à la mise en œuvre de la formation

L'équipe politique de la vice-présidence formation est composée de la vice-présidente, de 3 vice-présidents délégués et de chargés de mission. La chargée de mission « Analyse de la réussite et des parcours », rattachée à la vice-présidence déléguée à la transformation pédagogique, est en charge de rédiger un cahier des charges pour la mise en œuvre d'un dispositif de collecte, d'analyse et de visualisation des données sur la réussite et les parcours étudiants.

### **Missions** (avec objectifs et le cas échéants livrables)

Votre mission, rattaché à la VP déléguée transformation pédagogique, consistera à :

1. Mener un parangonnage des dispositifs existants permettant d'assurer un suivi fin des parcours étudiants (suivi longitudinal, qualitatif et quantitatif)

2. Récolter et analyser les besoins en matière de données pour le suivi des parcours (orientation, parcours, réussite, insertion professionnelle)
3. Proposer une modélisation pour le mode de collecte des informations et le choix des types de données
4. Assurer la maîtrise d'ouvrage pour la création d'un tableau de bord dynamique des données

Les actions qui incombent prioritairement à la chargée de mission « Analyse de la réussite et des parcours » seront menées en concertation avec les services EAV, DES, pôle Pilotage et amélioration continue (ORESIPÉ, cellule DATA, etc.) et MIA et avec l'appui des projets d'ores et déjà financés (principalement Include et NORIA) et ceux à venir. Ces actions ont pour objectif principal de favoriser la réussite des étudiants et diversifier leurs parcours de formation afin de favoriser leur insertion professionnelle et le rayonnement de la qualité des formations de l'Université de Strasbourg.

### **Décharge horaire et le cas échéant durée de la charge de mission**

64HeTD seront consacrées à cette mission prévue pour l'année universitaire 2021-2022.

Signature Président,

Vice-président

VP délégué/CM

## **Vice-présidence Formation et parcours de réussite**

### **Lettre de Mission**

**Laurence BUCHHOLZER, Chargée de mission « projet DAME (dispositifs d'amélioration de l'expression française) » rattachée auprès de Sophie KENNEL, vice-présidente déléguée à la Transformation pédagogique.**

---

### **Contexte**

L'Université de Strasbourg a inscrit le développement des compétences transversales par ses étudiants dans sa stratégie de formation et d'innovation. Dans cet objectif, la maîtrise de l'expression française constitue un enjeu essentiel de la réussite étudiante. L'Université de Strasbourg est ainsi engagée dans le projet Ecri+, dispositif mutualisé pour aider les étudiants à développer leurs compétences en français écrit à l'université, projet financé dans le cadre des nouveaux cursus à l'université (NCU).

Une mission est mise en place qui vise à favoriser le développement de la compétence d'expression française par les étudiants en coordonnant l'accès et les usages des plateformes de remédiation en langue française et en incitant à leurs usages.

### **Missions** (avec objectifs et le cas échéants livrables)

Cette mission consistera plus précisément à :

1. Coordonner l'utilisation des licences Orthodidacte et Voltaire (collecte des besoins, abonnements, utilisation, bilans)
2. Réunir et faire dialoguer les enseignants porteurs du projet (par des rencontres réelles ou virtuelles ou par la voie d'un bulletin électronique)
3. Collecter et faire connaître les bonnes idées et les bonnes pratiques autour des deux plateformes
4. Faire le lien entre ces expériences et le développement d'écri+
5. Ouvrir la question plus large de l'enseignement de l'expression écrite, informer sur les recherches existantes et imaginer de nouvelles approches, alternatives et plurielles.

### **Décharge horaire et le cas échéant durée de la charge de mission**

48HeTD seront consacrées à cette mission prévue pour l'année universitaire 2021-2022 prise en charge sur le levier Idex Formation.



Signature Président,

Vice-président

VP délégué/CM

## Vice-présidence Formation et parcours de réussite

### Lettre de Mission

**Jonas BRAUN, Chargé de mission « Espaces d'apprentissage » rattaché auprès de Sophie KENNEL, vice-présidente déléguée à la Transformation pédagogique.**

---

#### Contexte

La charge de mission « Espaces d'apprentissage » porte sur l'aménagement d'espaces et les usages d'apprentissage au sein de l'université de Strasbourg. L'aménagement de tels espaces a pour objet de favoriser les apprentissages étudiants par plus d'interactivité avec l'enseignant et de collaboration entre étudiants tout en apportant des réponses adaptées à l'évolution des pratiques pédagogiques et des besoins identifiés par les équipes pédagogiques pour disposer d'espaces d'enseignement repensés (modularité/flexibilité).

Pour cela, un des moyens que l'Unistra a retenus est de se fixer comme objectif qu'en 2028 il y ait un espace d'apprentissage innovant accessible par chaque composante de l'université.

Divers financements (Projet Eole ; Appels Idex formation – AMI Structuration ; Include) doivent permettre l'évolution des espaces d'apprentissage et de leurs usages, notamment en soutenant l'aménagement d'au moins un espace d'apprentissage accessible par composante d'ici 2028. Ces financements reposent sur quatre principes clés :

1. favoriser l'innovation pédagogique en expérimentant différentes pratiques pédagogiques ;
2. disposer d'espaces de travail et de pédagogie innovants sur différents sites de l'Unistra identifiables et accessibles pour les étudiants et les personnels ;
3. s'appuyer sur un réseau par l'identification d'experts (création d'un pool de compétences métiers) et d'équipes pédagogiques pilotes ambassadrices d'un renouvellement de pratiques ;
4. mesurer le développement de nouvelles pratiques pédagogiques et étudier leurs effets.
5. pour y parvenir, il est indispensable d'accompagner les équipes pédagogiques voire les services concernés pour une montée en compétences. Nous nous appuyerons sur votre expertise, en qualité d'ingénieur techno-pédagogue et responsable du C@fé – Learning Lab de l'IUT Robert Schuman.

**Missions** (avec objectifs et le cas échéants livrables)

Votre mission portera à la fois sur l'accompagnement et sur le choix des équipements des espaces d'apprentissage. Votre mission consistera à :

1. conseiller les équipes pédagogiques dans le montage de leur projet : pratiques pédagogiques visées, choix des aménagements et équipements
2. sensibiliser et former les personnels sur la question des espaces d'apprentissage en étroite collaboration avec l'Idip
3. faire l'état des lieux d'un réseau d'acteurs : experts métiers des différents services
4. produire des outils de soutien à l'aménagement et l'usage des espaces d'apprentissage (fiches méthode, etc.)
5. mettre en visibilité les espaces et les pratiques pédagogiques liées (site de l'Idip)

**Décharge horaire et le cas échéant durée de la charge de mission**

36HeTD seront consacrées à cette mission prévue pour l'année universitaire 2021-2022 prise en charge sur le levier Idex Formation.

Signature Président,

Vice-président

VP délégué/CM

## Vice-présidence Formation et parcours de réussite

### Lettre de Mission

**Michèle ARCHAMBAULT, Chargée de mission « Espaces d'apprentissage »  
rattachée auprès de Sophie KENNEL, vice-présidente déléguée à la  
Transformation pédagogique.**

#### Contexte

La charge de mission « Espaces d'apprentissage porte sur l'aménagement d'espaces et les usages d'apprentissage au sein de l'université de Strasbourg. L'aménagement de tels espaces a pour objet de favoriser les apprentissages étudiants par plus d'interactivité avec l'enseignant et de collaboration entre étudiants tout en apportant des réponses adaptées à l'évolution des pratiques pédagogiques et des besoins identifiés par les équipes pédagogiques pour disposer d'espaces d'enseignement repensés (modularité/flexibilité).

La création d'espaces de travail étudiant et de salles de pédagogie active dans les bibliothèques favorisera les apprentissages de tous les étudiants par plus d'interactivité tout en apportant des réponses adaptées aux besoins identifiés par les usagers (espaces collaboratifs/flexibilité).

Pour cela, un des moyens que l'Unistra a retenus est de se fixer comme objectif qu'en 2028 il y ait un espace d'apprentissage innovant accessible par chaque composante de l'université.

Divers financements (Projet Eole ; Appels Idex formation – AMI Structuration ; Include) doivent permettre l'évolution des espaces d'apprentissage et de leurs usages, notamment en soutenant l'aménagement d'au moins un espace d'apprentissage accessible par composante d'ici 2028. Ces financements reposent sur quatre principes clés :

1. favoriser l'innovation pédagogique en expérimentant différentes pratiques pédagogiques ;
2. disposer d'espaces de travail et de pédagogie innovants sur différents sites de l'Unistra identifiables et accessibles pour les étudiants et les personnels ;
3. s'appuyer sur un réseau par l'identification d'experts (création d'un pool de compétences métiers) et d'équipes pédagogiques pilotes ambassadrices d'un renouvellement de pratiques ;
4. mesurer le développement de nouvelles pratiques pédagogiques et étudier leurs effets.
5. pour y parvenir, il est indispensable d'accompagner les équipes pédagogiques et les services concernés. Nous nous appuyerons sur votre expertise, en qualité de responsable de la fabrique de l'INSPE et de directrice adjointe de l'INSPE en charge de l'innovation pédagogique.

**Missions** (avec objectifs et le cas échéants livrables)

Votre mission portera à la fois sur l'accompagnement et sur le choix des équipements des espaces d'apprentissage. Votre mission consistera à :

1. Sensibiliser, conseiller et former les personnels sur la question des espaces d'apprentissage en étroite collaboration avec l'Idip, lors d'ateliers et d'événements
2. Produire des outils de soutien à l'aménagement et l'usage des espaces d'apprentissage (fiches méthode, etc.)

**Décharge horaire et le cas échéant durée de la charge de mission**

12HeTD seront consacrées à cette mission prévue pour l'année universitaire 2021-2022 prise en charge sur le levier Idex Formation.

Signature Président,

Vice-président

VP délégué/CM

## Vice-présidence Formation et parcours de réussite

### Lettre de Mission

**Clarisse MAECHLING, Chargée de mission « Evaluation des formations et des enseignements » auprès de la vice-présidente Formation et parcours de réussite.**

---

#### Contexte

Les évaluations des formations et des enseignements par les étudiants sont depuis 2005 des exigences nationales et européennes de la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur. En réponse à cette obligation, mais surtout dans une volonté affirmée d'amélioration continue des formations et des services assurés, l'Université de Strasbourg depuis sa création en 2009, a œuvré à la mise en place de telles évaluations. La charge de mission « Evaluation des formations et des enseignements » s'inscrit dans la continuité de la politique initiée par l'établissement d'évaluation en matière de qualité des formations et des enseignements et a pour objectif de généraliser l'évaluation des formations et des enseignements dans une démarche d'amélioration continue des process et des pratiques d'apprentissages. Un important travail a été entrepris en 2018 sur les évaluations par les étudiants en capitalisant sur l'expérience acquise jusque-là. La réflexion sur les différentes évaluations a été menée par des groupes de travail comprenant des membres de la CFVU, des référents qualité des formations, des directeurs de composantes, des membres du SAP et de l'IDIP, des élus étudiants. Ces réflexions ont permis de proposer une lettre de cadrage adoptée par la CFVU en mars 2019. Le travail s'est poursuivi pour élaborer un cadre de référence le « Dispositif d'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants à l'Université de Strasbourg » adopté par la CFVU en mai 2020. Durant l'année universitaire 2020-2021, deux groupes de travail portant respectivement sur l'évaluation des formations (EFE) et sur l'évaluation des enseignements (EEE) par les étudiants ont poursuivi leurs travaux en s'appuyant sur le cadre cité plus haut :

- **Groupe de travail EFE**

1. Un nouveau questionnaire beaucoup plus court (32 questions) et utilisable indifféremment par toutes les formations initiales en année de fin de cycle/mention, qu'elles soient dispensées en présence ou à distance a été créé.
2. Ce questionnaire est également prévu, avec quelques questions supplémentaires, pour les étudiants de L1.
3. En parallèle la description du process pour le développement d'un nouvel outil numérique à développer a été réalisée en collaboration avec la DNUM (N Weiblé).

4. En attendant le développement de l'outil numérique, le questionnaire est disponible dans Moodle pour utilisation grâce à l'activité enquête depuis mai 2021.
- **Groupe de travail EEE**
5. Ce groupe a réalisé un important travail de paragonnage sur les évaluations de enseignements par les étudiants ce qui a permis d'établir les différentes dimensions (pratiques pédagogiques, interactions et apprentissages...) à enquêter lorsqu'on s'intéresse aux enseignements et de produire une banque de plus de 300 item.
6. Cette banque de questions est en voie d'être proposée sous forme de base de données d'item classés en dimensions elles-mêmes déclinées en sous dimensions pour permettre la création de questionnaires ad hoc.
7. De nouveaux questionnaires modèles d'EEE ont été créés et mis à disposition dans Moodle depuis mai 2021.
8. Nous travaillons actuellement avec la DNUM et le pôle d'appui au numérique de l'IDIP pour la création d'un espace Moodle dédié aux évaluations, qui comprendra des questionnaires modèles, la base d'item pour la création, guidée ou libre, de questionnaires, des liens vers l'accompagnement et des tutoriels, pour l'élaboration de questionnaires, l'analyse et l'interprétation des réponses, et l'élaboration de plans d'action (...non exhaustif). Cet espace devra permettre la promotion des évaluations auprès des collègues et faciliter leur accompagnement dans cette démarche.
9. Il nous reste à réaliser le travail sur le 3<sup>e</sup> niveau d'évaluation : l'évaluation des enseignements via l'évaluation de la démarche collective de l'équipe pédagogique – avec des enquêtes auprès des étudiants mais aussi des questionnaires qui permettront également l'auto-évaluation des équipes.

### **Missions** (avec objectifs et le cas échéants livrables)

L'objectif de la mission « évaluation des formations et des enseignements » est de contribuer au déploiement de ces évaluations pour l'ensemble des formations et enseignements de l'université et d'accompagner les composantes et les enseignants dans leur appropriation de la démarche, l'utilisation des outils et la valorisation des résultats, pour l'amélioration de la qualité des enseignements et formations de l'université, pour contribuer au développement professionnel des enseignants et impliquer les étudiants dans la démarche.

Sous l'autorité de la vice-présidence « Formation et parcours de réussite, en relation avec le vice-président « transformation numérique et démarche qualité » et le chargé de mission qualité des formations et en collaboration avec l'Institut du développement et de l'innovation pédagogique, la chargée de mission Evaluation des formations et des enseignements :

- poursuivra l'animation, au sein de l'établissement la réflexion sur les procédures en cours de l'évaluation de la qualité des formations et des enseignements et veillera à l'amélioration continue des questionnaires ;
- contribuera, en lien avec l'IDIP, au déploiement des évaluations et à la formation et l'accompagnement des différents acteurs.
- participera à l'animation du réseau des référents qualité des composantes, dont le rôle devrait évoluer au regard des changements entrepris.

- veillera à l'adaptation des outils qui permettent l'accès aux questionnaires par les étudiants, le traitement automatisé des réponses et la restitution des indicateurs de suivi de la qualité des formations et des enseignements.
- assurera la promotion de cette démarche auprès des étudiants pour éveiller leur intérêt et obtenir des taux de réponse importants, dans l'esprit « rendre l'étudiant acteur de sa formation ».
- dans le respect des chartes, elle veillera à la mise en place des procédures de restitution des résultats des enquêtes aux différents niveaux de responsabilité de l'université et aux étudiants.

Pour mener à bien cette mission et assurer la généralisation de la pratique d'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants, la chargée de mission participera à l'animation des groupes de travail associant des membres de la CFVU, des étudiants, des représentants des composantes désignées par leur directeur et, en tant que de besoin, d'intervenants extérieurs reconnus pour leur expertise dans le champ de votre mission.

**Décharge horaire et le cas échéant durée de la charge de mission :** 48HeTD

Signature Président,

Vice-président

VP délégué/CM

## **Lettre de Mission**

**Claudine Faber**

**Chargée de mission PIX rattachée auprès du vice-président Politique numérique et démarche qualité**

---

### **Contexte**

La certification des compétences numériques des étudiants est un atout pour leur insertion professionnelle. L'Unistra propose donc à tous les étudiants de licence de pouvoir préparer et passer les évaluations qui leur permettent d'obtenir la certification PIX. L'université a pour objectif le développement et l'amélioration des taux de réussite aux certifications numérique. À cette fin, rattachée à la vice-présidence Politique numérique et démarche qualité et en lien avec la vice-présidence Formation et parcours de réussite, vous serez en charge :

### **Missions** (avec objectifs et le cas échéants livrables)

- de la poursuite de la mise en œuvre de la certification PIX dans les différentes composantes de l'unistra
- du recrutement, de la formation et du suivi de tuteurs pour les TD et les corrections des épreuves pratiques ;
- de la coordination, de l'animation de l'équipe des référents PIX des composantes pour une implication de tous dans le développement des compétences numériques des étudiants
- des relations avec les autres membres du GIP
- des relations avec les établissements partenaires dans les cadres des conventions mises en place
- de représenter l'Université en tant que membre du réseau national des correspondants C2i des universités (suivi de l'évolution du numérique. Concertation entre les différents correspondants
- du suivi de l'équipement informatique dédié ;
- de faire toutes propositions d'amélioration

### **Décharge horaire et le cas échéant durée de la charge de mission**

Pour accomplir vos tâches, vous bénéficierez de 48 heures équivalent TD dans le cadre du référentiel des activités des enseignants.

Vous pourrez vous appuyer sur les services nécessaires à l'accomplissement de vos tâches, dont la DNum et la DES.

Signature Président,

Vice-président

VP délégué/CM

## Vice-présidence Formation et parcours de réussite

### Lettre de Mission

**Edouard LAROCHE**

**Chargé de mission « Qualité des formations » auprès de la vice-présidente Formation et parcours de réussite**

---

#### Contexte

La formation occupe une place centrale au sein de l'université. Elle fait partie de nos missions premières. Elle nous concerne et implique tous, que nous soyons étudiant, enseignant, enseignant-chercheur ou personnel administratif et technique, professionnel extérieur impliqué dans la formation. Elle engage l'avenir de nos jeunes et de notre pays. L'enjeu pour le contrat quinquennal est de proposer une offre de formation cohérente, ouverte, innovante, concertée et attractive à l'international. Il s'agira de garantir l'accès à tous à l'université, dans la limite des possibilités financières et bâtementaires. Il s'agira de maintenir la qualité de nos formations en privilégiant l'enseignement en présentiel. L'aide à la réussite des étudiants et l'insertion professionnelle constitueront des chantiers prioritaires ; il s'agira de mieux accueillir, mieux orienter, mieux insérer et mieux valoriser.

L'ambition de la vice-présidence formation et parcours de réussite est de piloter la formation et la pédagogie autour du parcours de l'étudiant. 4 axes de travail prioritaires ont été identifiés :

1. Le parcours de l'étudiant, depuis l'accompagnement à son entrée à l'université jusqu'à son insertion professionnelle et sa formation tout au long de sa vie
2. La diversification de l'offre de parcours et des modalités de formation
3. La valorisation des acquis et l'insertion professionnelle
4. Le soutien aux enseignants et enseignants chercheurs dans leur mission d'enseignement, aux services dans leur appui à la mise en œuvre de la formation

L'équipe politique de la vice-présidence formation est composée de la vice-présidente, de 3 vice-présidents délégués et de chargés de mission. Le chargé de mission « Qualité des formations » auprès de la vice-présidente Formation et parcours de réussite a en charge la coordination de la stratégie de l'établissement en matière d'évaluation et d'amélioration de la qualité des formations. Il instruit également les dossiers concernant la politique de certification de l'établissement.

#### Missions (avec objectifs et le cas échéants livrables)

Les missions confiées sont les suivantes :

- Élaborer et adopter un référentiel pour la qualité des formations propre à l'Unistra
- Assurer la cohérence de la lettre de cadrage portant sur la nouvelle offre de formation avec le référentiel de qualité des formations
- En concertation avec la chargée de mission « Evaluation des formations et des enseignements », développer au sein des composantes, une culture de la qualité des formations articulant les évaluations (formation, pratiques pédagogiques et enseignements), les conseils de perfectionnement et les plans d'actions
- Faire évoluer les rôles de référents qualité des formations en rôles de pilotes en les dotant notamment de compétences ad-hoc (compétences à définir et éventuelles formations à monter) et animer un comité de pilotage de la mise en œuvre de la politique de la qualité en formation
- Développer un tableau de bord sur la qualité des formations
- Faire évoluer la charte de l'enseignement à distance permettant aux composantes et aux responsables de formation de répondre en conscience aux collègues désireux d'avancer dans cette direction.
- Proposer une politique d'établissement en matière de certification en cohérence avec l'offre de formation.
- Poursuivre la mise en œuvre la certification PIX.
- Mettre en œuvre la certification en anglais pour tous les diplômés de Licences dès 2021-2022 (animation d'un groupe de travail dès septembre 2021)
- Proposer une certification de la maîtrise de la langue française s'appuyant sur Ecri+ dès 2021-2022.

### **Décharge horaire et le cas échéant durée de la charge de mission : 64 HETD**

Signature Président,

Vice-président

VP délégué/CM

## Vice-présidence Formation et parcours de réussite

### Lettre de Mission

**Pascale ERHART, Chargée de mission « Renforcement de la formation en allemand et en alsacien dans le cadre de la politique plurilingue de l'Université de Strasbourg » auprès de la vice-présidente Formation et parcours de réussite.**

---

#### Contexte

L'Université de Strasbourg se caractérise par une offre de langues riche et diversifiée qui lui permet de renforcer la mobilité entrante et sortante de ses étudiants, tout en l'ancrant profondément dans son territoire historiquement plurilingue. Le développement de la recherche et de la formation en dialectologie et sociolinguistique alsaciennes et mosellanes, spécificité de l'Université de Strasbourg, contribue tout particulièrement à la politique plurilingue de l'établissement.

À compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021, nous étendons la charge de mission de coordination et de mise en œuvre du renforcement de la formation à l'enseignement de et en allemand des étudiants se destinant au professorat des écoles, tout particulièrement dans l'Académie de Strasbourg, confiée le 1<sup>er</sup> juin 2018 à Mme Pascale Erhart, enseignante-chercheuse à la Faculté des langues, à une mission plus large de renforcement de la formation en allemand et en alsacien dans le cadre de la politique plurilingue de l'Université de Strasbourg.

Cette charge de mission consiste à valoriser le plurilinguisme historique de la région dans laquelle est implantée l'Université de Strasbourg et à travailler à l'articulation de celui-ci avec les enjeux de la société mondialisée.

#### Missions (avec objectifs et le cas échéants livrables)

L'objectif de la mission « Renforcement de la formation en allemand et alsacien dans le cadre de la politique plurilingue de l'université de Strasbourg » est de poursuivre la coordination des efforts et propositions de l'Université sur la manière dont celle-ci peut encore accroître et différencier l'offre de formation déjà existante d'enseignement-apprentissage de langues. Il s'agit notamment de renforcer l'enseignement de l'allemand (que tous les professeurs des écoles recrutés dans l'Académie de Strasbourg seront en principe amenés à enseigner) et de l'alsacien, tout en maintenant bien sûr les dispositifs existants, à savoir tous les enseignements de langue de spécialité, mais aussi les enseignements de langues pour spécialistes d'autres disciplines proposés par le Pôle LANSAD. Il conviendra notamment de veiller à la pérennisation des enseignements visant la préprofessionnalisation en allemand et alsacien

des étudiants se destinant au professorat des écoles créés dans le cadre du dispositif Idex Formation entre 2020 et 2022. La chargée de mission travaillera ainsi avec les directeurs de composantes, prioritairement celles qui constituent le vivier principal de recrutement du Master MEEF 1<sup>er</sup> degré polyvalent (Langues, Lettres, Sciences de l'Éducation, Sciences de la Vie, Psychologie, Sciences historiques, Géographie-Aménagement, etc.), ainsi qu'avec l'IDIP et Espace Avenir, pour garantir la bonne diffusion de l'information concernant l'offre de formation plurilingue de l'Université. Elle organisera notamment des journées d'études et des rencontres permettant de fédérer l'ensemble des acteurs concernés et d'améliorer l'ensemble des éléments concernant ces problématiques.

Elle associera de manière dynamique l'ensemble des partenaires externes, et en premier lieu le Rectorat de l'Académie de Strasbourg et les collectivités territoriales partenaires de la Commission Quadripartite qui mettent en œuvre la politique régionale plurilingue de l'Académie de Strasbourg. Dans la continuité de la *Convention pluripartite sur la formation à l'enseignement-apprentissage de l'allemand/alsacien et en allemand/alsacien dans le cadre de la politique régionale plurilingue dans le système éducatif en Alsace*, signée le 16 novembre 2020, la chargée de mission poursuivra les efforts de rapprochement de l'Université avec ces interlocuteurs et participera à la rédaction de la prochaine *Convention opérationnelle portant sur la politique régionale plurilingue dans le système éducatif en Alsace 2022-2026* dans l'optique de faire de l'Université de Strasbourg un partenaire à part entière de cette politique.

**Décharge horaire et le cas échéant durée de la charge de mission :** 24 HeTD

Signature Président,

Vice-président

VP délégué/CM

## Vice-présidence Formation et parcours de réussite

### Lettre de Mission

**Thierry Burger Helmchen**

**Vice-président délégué « Offre de formation, accréditation » auprès de la vice-présidente Formation et parcours de réussite**

---

**Contexte** La formation occupe une place centrale au sein de l'université. Elle fait partie de nos missions premières. Elle nous concerne et implique tous, que nous soyons étudiant, enseignant, enseignant-chercheur ou personnel administratif et technique, professionnel extérieur impliqué dans la formation. Elle engage l'avenir de nos jeunes et de notre pays. L'enjeu pour le contrat quinquennal est de proposer une offre de formation cohérente, ouverte, innovante, concertée et attractive à l'international. Il s'agira de garantir l'accès à tous à l'université, dans la limite des possibilités financières et bâtementaires. Il s'agira de maintenir la qualité de nos formations en privilégiant l'enseignement en présentiel. L'aide à la réussite des étudiants et l'insertion professionnelle constitueront des chantiers prioritaires ; il s'agira de mieux accueillir, mieux orienter, mieux insérer et mieux valoriser.

L'ambition de la vice-présidence formation et parcours de réussite est de piloter la formation et la pédagogie autour du parcours de l'étudiant. 4 axes de travail prioritaires ont été identifiés :

1. Le parcours de l'étudiant, depuis l'accompagnement à son entrée à l'université jusqu'à son insertion professionnelle et sa formation tout au long de sa vie
2. La diversification de l'offre de parcours et des modalités de formation
3. La valorisation des acquis et l'insertion professionnelle
4. Le soutien aux enseignants et enseignants chercheurs dans leur mission d'enseignement, aux services dans leur appui à la mise en œuvre de la formation

L'équipe politique de la vice-présidence formation est composée de la vice-présidente, de 3 vice-présidents délégués et de chargés de mission. Le vice-président délégué « Offre de formation, accréditation » est en charge de l'organisation des études, de l'accréditation de l'offre de formation, des renouvellements et créations de diplômes, du développement des passerelles et de la personnalisation et flexibilité des parcours, ainsi que des MECC...

### **Missions** (avec objectifs et le cas échéants livrables)

Le projet d'action du mandat de la vice-présidence déléguée « Offre de formation, accréditation » est présenté en distinguant les actions pilotées par la Vice-présidente déléguée et sa contribution à d'autres actions.

#### **Pilotage**

**1. Renouvellement et création de diplômes**

Dans le cadre de cette mission, le vice-président délégué veillera à structurer l'offre de formation les contraintes de soutenabilité (humaines, financières et bâtementaires).

Livrables : Mise à jour des dossiers préalables à la création de formation et des critères d'ouverture et de continuation des formations (Licence, Master, DU...) en partenariat avec la DES. Présentation des dossiers aux CFVU.

## 2. MECC

Le vice-président délégué assure le renouvellement des MECC et l'intégration des éléments pédagogiques stratégiques (ECI, compétences, etc.).

Livrables : Avec la DES, animation de la commission de suivi des MECC, présentation lors des CFVU.

## 3. Mise en œuvre des réformes en cohérence avec l'offre globale de formation existante:

Le vice-président délégué apporte son soutien à la vice-présidente pour mener à bien les réformes engagées par l'équipe précédente, ainsi que les réformes nationales, notamment sur les éléments suivants :

- Intégration des Instituts thématiques interdisciplinaire (ITI) dans l'offre Master : Accompagnement des demandes de création des diplômes et mise en cohérence, en respectant la politique de formation et le cahier des charges (approche par compétences, transformation pédagogique). Cette mission s'exécutera en interaction avec les 4 VP délégués transversaux « Formation-recherche » rattachés à la Vice-présidence Recherche.
- Mise en place des années supérieures de la licence sciences pour la santé.
- Accompagnement des 3 années de la réforme du B.U.T. (et recherche des équilibres avec l'offre Licence et Licence professionnelle).
- Accompagnement de la mise en place des CPES (pilotage de la conception de l'offre dans le respect de la politique formation de l'Unistra), et de la mise en place avec une approche universitaire renforcée - formation par la recherche, interdisciplinarité, innovation pédagogique.

## 4. Evaluation HCERES et Offre de formation 2024

Le vice-président délégué prépare et accompagne l'évaluation HCERES avec les composantes et les services impliqués. Avec la vice-présidente, il veillera à la construction de l'offre de formation 2024 sur la base d'un projet stratégique pluriannuel de la formation intégrant : réussite, orientation, formation.

- Proposer des modalités de formation adaptées aux publics accueillis et aux objectifs visés : articulation formation initiale, continue, temps plein, alternance ; adaptation des rythmes d'apprentissage ; approche raisonnée de l'enseignement à distance ou hybride, etc.
- Élaborer des passerelles entre formations pour permettre la personnalisation et construction progressive du parcours de l'étudiant
- Proposer des parcours intensifs, encourager le développement de double spécialisations, des parcours allongés
- Fluidifier les parcours entre les formations proposées à l'université de Strasbourg
- Accroître la lisibilité des compétences des étudiants

Livrables : Cahier des charges de la nouvelle offre de formation, évaluation HCERES et mise en place de la nouvelle offre.

### Contribution

1. Élaborer selon un mode participatif un projet stratégique pluriannuel de la formation : réussite, orientation, formation appuyée sur le numérique...
2. Structurer et thématiser les appels à projets liés à la formation en lien avec la politique de formation et les besoins émergents du terrain

3. Avoir une approche pluriannuelle du budget formation
4. Conduire une politique de pilotage de la qualité des formations (en lien également avec l'évaluation HCERES)
5. Développer les certifications et la validation par des UE, notamment en langues et pour l'engagement étudiant

Les actions qui incombent prioritairement au vice-président délégué « Offre de formation, accréditation » seront menées en concertation avec les services DES, EAV et Idip et avec l'appui des projets et leviers existants d'ores et déjà (principalement Idex, Include, STRAT'US, Epicur) et ceux à venir.

**Décharge horaire et le cas échéant durée de la charge de mission : 96 HeTD**

Signature Président,

Vice-président

VP délégué/CM

## Vice-présidence Formation et parcours de réussite

### Lettre de Mission

**Sophie KENNEL**

### Vice-présidente déléguée à la « Transformation pédagogique » auprès de la vice-présidente Formation et parcours de réussite

---

#### Contexte

La formation occupe une place centrale au sein de l'université. Elle fait partie de nos missions premières. Elle nous concerne et implique tous, que nous soyons étudiant, enseignant, enseignant-chercheur ou personnel administratif et technique, professionnel extérieur impliqué dans la formation. Elle engage l'avenir de nos jeunes et de notre pays. L'enjeu pour le contrat quinquennal est de proposer une offre de formation cohérente, ouverte, innovante, concertée et attractive à l'international. Il s'agira de garantir l'accès à tous à l'université, dans la limite des possibilités financières et bâtementaires. Il s'agira de maintenir la qualité de nos formations en privilégiant l'enseignement en présentiel. L'aide à la réussite des étudiants et l'insertion professionnelle constitueront des chantiers prioritaires ; il s'agira de mieux accueillir, mieux orienter, mieux insérer et mieux valoriser.

L'ambition de la vice-présidence formation et parcours de réussite est de piloter la formation et la pédagogie autour du parcours de l'étudiant. 4 axes de travail prioritaires ont été identifiés :

1. Le parcours de l'étudiant, depuis l'accompagnement à son entrée à l'université jusqu'à son insertion professionnelle et sa formation tout au long de sa vie
2. La diversification de l'offre de parcours et des modalités de formation
3. La valorisation des acquis et l'insertion professionnelle
4. Le soutien aux enseignants et enseignants chercheurs dans leur mission d'enseignement, aux services dans leur appui à la mise en œuvre de la formation

L'équipe politique de la vice-présidence formation est composée de la vice-présidente, de 3 vice-présidents délégués et de chargés de mission. La vice-présidence déléguée à la transformation pédagogique est en charge de la politique d'accompagnement des équipes à la transformation pédagogique, le développement de l'approche par compétences, du soutien à l'hybridation, du développement professionnel pédagogique, de l'accompagnement aux apprentissages des différents publics, des projets d'innovation pédagogique.

#### Missions (avec objectifs et le cas échéants livrables)

Le projet d'action du mandat de la vice-présidence déléguée à la transformation pédagogique est présenté en distinguant les actions pilotées par la Vice-présidente déléguée et sa contribution à d'autres actions.

##### **Pilotage**

1. Favoriser l'intégration à l'université et la réussite, en particulier dans le contexte de la réforme du baccalauréat, de la loi ORE (aménagement dit « Oui, si »)
2. Offrir un accompagnement adapté à tous les publics selon leur profil, en développant notamment le tutorat

3. Proposer des modalités de formation adaptées aux publics accueillis et aux objectifs visés : adaptation des rythmes d'apprentissage ; approche raisonnée de l'enseignement à distance ou hybride, etc.
4. Diversifier les pratiques pédagogiques (renforcer par exemple la formation par la recherche, la pédagogie par projet,...), (avec le soutien de la charge de mission Espaces d'apprentissage)
5. Renforcer et valoriser les compétences transversales dans tous les parcours de formation (avec le soutien de la charge de mission DAME : dispositif d'amélioration de l'expression)
6. Élargir les modalités d'internationalisation (enseignement de spécialité en langue étrangère), (projet Lansad Internationalisation)
7. Étendre la professionnalisation des formations, développer la pédagogie par l'expérience, etc.
8. Accompagner les équipes pédagogiques et leur donner les moyens de s'adapter aux usages et besoins des apprenants

### **Contribution**

1. Mettre en œuvre les réformes en cohérence et synergie avec l'offre globale de formation, notamment les Instituts thématiques interdisciplinaire (ITI) dans l'offre Master, la licence sciences pour la santé et le B.U.T. dans l'offre Licence et Licence professionnelle, etc.  
*APC, pratiques pédagogiques*
2. Développer les certifications et la validation par des UE, notamment en langues et pour l'engagement étudiant  
*Compétences transversales*
3. Accroître la lisibilité des compétences des étudiants  
*APC, compétences transversales*
4. S'inscrire dans une approche qui conçoit la formation comme un processus de développement tout au long de la vie  
*Andragogie, Développement professionnel des personnels à la pédagogie et valorisation*
5. Développer une approche prospective et concertée autour de la formation avec les composantes et les services  
*Pédagogie, Analyse des publics*
6. Élaborer selon un mode participatif un projet stratégique pluriannuel de la formation : réussite, orientation, formation appuyée sur le numérique...  
*Pédagogie et réussite, Analyse*
7. Structurer et thématiser les appels à projets liés à la formation en lien avec la politique de formation et les besoins émergents du terrain  
*Projets pour la pédagogie*
8. Conduire une politique de pilotage de la qualité des formations (en lien également avec l'évaluation HCERES)  
*Évaluation des enseignements*

Les actions qui incombent prioritairement à la vice-présidente déléguée «Transformation pédagogique » seront menées en concertation avec les services Idip, DES, EAV et MIA et avec l'appui des projets et leviers existants d'ores et déjà (principalement Idex, Include, NORIA, Déphy, STRAT'US) et ceux à venir.

**Décharge horaire et le cas échéant durée de la charge de mission :** 96 HETD

Signature Président,

Vice-président

VP délégué/CM

## Vice-présidence Formation et parcours de réussite

### Lettre de Mission

**Camille FAUTH**

#### **Vice-président déléguée « Transition secondaire/supérieur, orientation » auprès de la vice-présidente Formation et parcours de réussite**

---

**Contexte** La formation occupe une place centrale au sein de l'université. Elle fait partie de nos missions premières. Elle nous concerne et implique tous, que nous soyons étudiant, enseignant, enseignant-chercheur ou personnel administratif et technique, professionnel extérieur impliqué dans la formation. Elle engage l'avenir de nos jeunes et de notre pays. L'enjeu pour le contrat quinquennal est de proposer une offre de formation cohérente, ouverte, innovante, concertée et attractive à l'international. Il s'agira de garantir l'accès à tous à l'université, dans la limite des possibilités financières et bâtimementaires. Il s'agira de maintenir la qualité de nos formations en privilégiant l'enseignement en présentiel. L'aide à la réussite des étudiants et l'insertion professionnelle constitueront des chantiers prioritaires ; il s'agira de mieux accueillir, mieux orienter, mieux insérer et mieux valoriser.

L'ambition de la vice-présidence formation et parcours de réussite est de piloter la formation et la pédagogie autour du parcours de l'étudiant. 4 axes de travail prioritaires ont été identifiés :

1. Le parcours de l'étudiant, depuis l'accompagnement à son entrée à l'université jusqu'à son insertion professionnelle et sa formation tout au long de sa vie
2. La diversification de l'offre de parcours et des modalités de formation
3. La valorisation des acquis et l'insertion professionnelle
4. Le soutien aux enseignants et enseignants chercheurs dans leur mission d'enseignement, aux services dans leur appui à la mise en œuvre de la formation

L'équipe politique de la vice-présidence formation est composée de la vice-présidente, de 3 vice-présidents délégués et de chargés de mission. La vice-présidente déléguée « Transition secondaire/supérieur, orientation » est en charge de la politique d'orientation, du continuum -5/+3, de ParcoursSup et de tous aspects en lien avec la loi ORE (OUI, Si).

### **Missions** (avec objectifs et le cas échéants livrables)

Le projet d'action du mandat de la vice-présidence déléguée « Transition secondaire/supérieur, orientation » est présenté en distinguant les actions pilotées par la Vice-présidente déléguée et sa contribution aux actions portées par les autres membres de l'équipe.

#### **Pilotage**

1. Soutenir l'élaboration d'une orientation choisie et aider l'étudiant à réfléchir son parcours et concevoir son projet

Dans le cadre de cette mission, en appui avec le service EAV, la vice-présidente déléguée veillera à tenir à disposition des établissements du secondaire, des PsyEN et du SAIO, des informations pertinentes et actualisées sur les formations de l'Université de Strasbourg. Elle collaborera également à la mise en place d'évènements d'envergure comme les JU et les JPO.

2. Favoriser l'intégration à l'université et la réussite, en particulier dans le contexte de la réforme du baccalauréat, de la loi ORE (aménagement dit « Oui, si »)  
En appui avec la DES, la vice-présidente formation s'assurera que les composantes puissent s'emparer des contrats pédagogiques pour aménager au mieux le parcours de l'étudiant à ses spécificités pour permettre le développement de ses compétences.
3. S'inscrire dans une approche qui conçoit la formation comme un processus de développement tout au long de la vie  
En appui avec le SFC notamment, l'offre de formation de l'Université de Strasbourg pourra être communiquée vers ce public aux besoins particuliers.
4. Recenser les différents dispositifs d'intégration et d'accompagnement à l'entrée à l'université existants  
La vice-présidente déléguée pourra alors, en concertation avec les services d'appui, proposer des dispositifs qui ont fait leurs preuves pour guider les composantes et leur permettre de s'emparer de ceux-ci de façon efficace.

### **Contribution**

1. Offrir un accompagnement adapté à tous les publics selon leur profil, en développant notamment le tutorat
2. Proposer des modalités de formation adaptées aux publics accueillis et aux objectifs visés : articulation formation initiale, continue, temps plein, alternance ; adaptation des rythmes d'apprentissage ; approche raisonnée de l'enseignement à distance ou hybride, etc.
3. Proposer des parcours intensifs, encourager le développement de double spécialisations, des parcours allongés
4. Élaborer des passerelles entre formations pour permettre la personnalisation et construction progressive du parcours de l'étudiant
5. Étendre la professionnalisation des formations (développer la culture professionnelle de spécialité, favoriser l'immersion, développer la pédagogie par l'expérience, etc.)
6. Préparer à l'insertion professionnelle (relations avec le milieu professionnels, entrepreneuriat, lien avec les alumni)
7. Accroître la lisibilité des compétences des étudiants
8. Engager avec les composantes les travaux sur l'évaluation des formations ; initier les réflexions sur la nouvelle offre de formation ; Définir le cahier des charges de la nouvelle offre de formation.
9. Étendre la professionnalisation des formations (développer la culture professionnelle de spécialité, favoriser l'immersion, développer la pédagogie par l'expérience, etc.), mise en cohérence des actions et dispositifs pour la professionnalisation : stages et alternance, missions
10. Poursuivre l'action de soutien, d'analyse et de mise en cohérence des actions et dispositifs pour la réussite étudiante : orientation, parcours, apprentissages, professionnalisation.

Les actions qui incombent prioritairement à la vice-présidente déléguée « Transition secondaire/supérieur, Orientation » seront menées en concertation avec les services EAV, DES, Idip et MIA et avec l'appui des projets d'ores et déjà financés (principalement Include et NORIA) et ceux à venir. Ces actions ont pour objectif principal de favoriser la réussite des étudiants et diversifier leurs parcours de formation afin de favoriser leur insertion professionnelle et le rayonnement de la qualité des formations de l'Université de Strasbourg.

**Décharge horaire et le cas échéant durée de la charge de mission : 96 HeTD**

Signature Président,

Vice-président

VP délégué/CM

## **Lettre de Mission**

**Alessia Maggi**

**Chargée de mission « Coordination Formations UFAZ » rattachée auprès du la vice-président « Partenariats académiques et gouvernance »**

---

### **Contexte**

L'UFAZ est un des cadres les plus emblématiques de projection de formation de l'Unistra à l'international. Ouverte en 2016, l'Université Franco-azerbaïdjanaise propose depuis septembre 2020 trois parcours de formation délocalisés de Licence et de Master à Bakou. Ces formations sont conçues pour être des parcours pour des mentions de trois composantes de l'Unistra : Math-Info, EOST, Chimie. Avec le lancement des Masters, un « pôle de formation UFAZ », assurant la gestion de scolarité des parcours UFAZ à l'Unistra a été mise en place grâce au financement de l'université partenaire.

La responsabilité de ce pôle et la coordination de l'organisation et de la gestion des enseignements à Bakou exige l'engagement continu d'un personnel enseignant-chercheur assurant le lien avec les scolarités UFAZ, Unistra et les responsables pédagogiques des trois composantes concernées.

De plus il est utile et souhaitable après 4 années de fonctionnement d'engager une démarche « qualité » à l'UFAZ sous le contrôle de l'Unistra. Cette action pourra se développer en confiant une mission de d'initiation et de supervision à un personnel enseignant chercheur de l'Unistra disposant de l'expertise requise.

### **Missions** (avec objectifs et le cas échéants livrables)

La mission est à assurer la coordination des activités de scolarité entre les services de l'université de Strasbourg pédagogique et organisationnelle des différents parcours délocalisés de licence et de master. Les missions confiées sont les suivantes :

- Coordonner les activités des responsables pédagogiques des différents parcours portés par trois composantes.
- Coordonner les modifications des maquettes et MECC des parcours UFAZ
- Coordonner la mise en œuvre des procédures usuelles d'examen et de validation des documents pédagogiques à soumettre aux conseils de composantes et à la CFVU
- Coordonner l'activité de scolarité du pôle de formation UFAZ.
- Impulser et assurer un suivi régulier des démarches d'amélioration continue de la formation UFAZ.

### **Décharge horaire et le cas échéant durée de la charge de mission**

Une décharge horaire de 64 h est nécessaire pour la réalisation de l'ensemble de ces missions.

Signature Président,

Vice-président

CM

Michel Deneken

Jean-Marc Planeix

Alessia Maggi

## **Lettre de Mission**

**Philippe Turek**

**Chargé de mission « Structuration et développement de la recherche à l'Université Franco-Azerbaïdjanaise » auprès du vice-président Partenariats académiques et gouvernance**

---

### **Contexte**

L'Université Franco-Azerbaïdjanaise (UFAZ) est un des cadres les plus emblématique de projection de l'Unistra à l'international. Ouverte en 2016, l'Université Franco-azerbaïdjanaise assure depuis septembre 2020 trois parcours délocalisés de Licence et de Master à Bakou. Ces formations conçues pour être adossées à une recherche de niveau international doivent donc pouvoir bénéficier de structures de recherche de référence. Il s'agit d'une part de celles présentes à Strasbourg et dans les universités françaises partenaires du consortium français engagé à l'UFAZ (Lorraine, Rouen, UHA, Rennes1), mais également des structures de recherche azerbaïdjanaises susceptibles d'être intéressées et reconnues. Les locaux scientifiques construits pour accueillir l'UFAZ ont été conçus pour devenir des lieux de recherche sur les domaines thématiques des Masters UFAZ de l'Unistra.

La mission consiste donc à structurer et à développer l'activité de recherche naissante au sein de l'UFAZ en collaboration étroite avec la direction de l'Unistra en s'attachant à créer et formaliser les engagements et accords entre les partenaires académiques français et azerbaïdjanais, le CNRS et l'Académie des Sciences Azerbaijanaise.

Cette mission a trois volets : ressources humaines et animation scientifique, infrastructures scientifiques, représentation recherche de la présidence de l'Unistra à Bakou.

### **Missions** (avec objectifs et le cas échéants livrables)

Les missions confiées sont les suivantes :

#### **Responsabilités scientifiques de l'UFAZ à Bakou**

- Assurer la liaison entre l'UFAZ, l'Unistra et les membres du consortium français, pour les activités de recherche des étudiants de masters et des personnels français en poste à l'UFAZ
- Définir, organiser et évaluer les conditions de fonctionnement du département de recherche de l'UFAZ en tant qu'unité de recherche
- Développer la formation doctorale au sein de l'UFAZ, en encourageant les thèses en cotutelle avec les établissements partenaires du consortium

- Mettre en place des collaborations visant à développer la recherche de l'UFAZ et à offrir des stages et des opportunités professionnelles aux étudiants de master de l'UFAZ
- Mettre en place une animation scientifique au sein du département de recherche de l'UFAZ
- Encourager les activités de service aux entreprises dans le cadre des activités de recherche de l'UFAZ, et par ce biais contribuer à promouvoir les activités de collecte de fonds au profit de la Fondation à Strasbourg et de la Fondation UFAZ à Bakou

#### **Représentant « Recherche » du Président de l'Université de Strasbourg**

- Assurer la liaison avec la vice-présidence recherche de l'Unistra, la direction de la recherche de l'Unistra et avec les organismes de recherche partenaires de l'Unistra comme le CNRS, en concertation avec le coordinateur Unistra de l'UFAZ.
- Assurer l'organisation, le développement et le suivi et la coordination des activités de recherche au sein de l'UFAZ en concertation avec le coordinateur Unistra de l'UFAZ.
- Représenter les laboratoires de recherche strasbourgeois et français, supports des programmes de masters de l'Unistra à l'UFAZ avec mission de garantir que la responsabilité scientifique des projets des étudiants de master est bien assurée par un enseignant-chercheur intégré à une équipe reconnue
- Etre le responsable scientifique référent de tous les enseignants chercheurs et chercheurs de l'Unistra qui assurent la formation par la recherche des étudiants de master en lien avec les responsables scientifiques des laboratoires français

#### **Décharge horaire et le cas échéant durée de la charge de mission**

Cette mission, commencée en janvier 2021 dans le cadre d'un CRCT, suppose en moyenne une présence de 2/3 du temps jusqu'à la fin de l'année académique 2022-2023. Une décharge horaire d'un demi service, soit 96h, est indispensable pour permettre ce temps de présence sur site à Bakou.

Signature Président,

Vice-président

Chargé de mission

Jean-Marc Planeix

Philippe Turek

## Lettre de Mission

**Patrick, LLERENA**

**Chargé de mission « Entrepreneuriat et Innovation » auprès du 1<sup>er</sup> vice-président et VP Relations avec le monde socio-économique et valorisation**

---

### Contexte

Ambitions de la vice-présidence Relations avec le monde socio-économique et valorisation :

**Rapprocher** : l'université du monde socio-économique et faire connaître les atouts de l'université

**Renforcer** : l'implication et la reconnaissance de l'université dans le domaine de l'innovation

**Mobiliser** : tous les acteurs pour l'insertion de nos étudiants

**Prendre en compte** : toute la diversité de notre université

**Agir** : pour le développement durable avec nos partenaires

**Faire rayonner** : notre université en dehors du cercle académique

**Développer** : l'innovation transfrontalière

### Missions (avec objectifs et le cas échéant livrables)

Les missions confiées sont les suivantes :

- Conseil et soutien à la politique de valorisation de la recherche de l'Unistra auprès du V.P Relations avec le monde socio-économique et valorisation
- Représentation de l'université dans les structures partenaires du domaine de l'innovation
- Suivi de la politique et développement du Pôle Entrepreneuriat Etudiant, ainsi que de la promotion de l'entrepreneuriat au sein de l'Université
- Accompagnement du développement du lieu Totem sur le campus médecine au sein de l'ancien Institut d'Hygiène.
- Accompagnement de la mise en œuvre du projet OPUS dans sa composante 'Entrepreneuriat et Innovation' : développement de dispositifs coordonnés du type « Open Innovation » pour l'accès à la co-conception et co-réalisation de projets avec les entreprises.
- Suivre le développement du réseau des FabLabs

- Participation pour les aspects Entrepreneuriat Etudiant au projet Interreg « Knowledge Transfert Upper Rhine » (KTUR)

**Décharge horaire et le cas échéant durée de la charge de mission :**

Décharges : 64 HTD

Signatures

Président

Vice-président

Chargé de mission

## **Lettre de Mission**

**Babak Mehmanpazir**

**Vice-président délégué « Formation Continue et Politique Alumni» auprès du premier vice-président « Relations avec le Monde Socio-Economique et Valorisation »**

---

### **Contexte**

Dans le cadre de son nouveau mandat présidentiel 2021-2025, Michel Deneken, président de l'université, a souhaité un élargissement du périmètre des missions du premier vice-président, Michel de Mathelin, en charge des relations avec le monde socio-économique et de valorisation.

Le nouveau portefeuille du premier vice-président contient, outre ses missions de valorisation et de promotion des atouts de l'université (capacités d'innovation et de transfert des connaissances, insertion et entrepreneuriat, partenariats entreprises-recherche) le développement de la formation continue et la politique Alumni. La volonté de la présidence, dans le cadre de l'orientation stratégique 2030, est de développer une « université ouverte » à la société notamment grâce au projet OPUS et la création d'un nouveau département « relations avec la société ». Ainsi pour appuyer dans ses nouvelles missions, il a été décidé de créer auprès du premier vice-président, le poste de la vice-présidence déléguée chargée de la formation continue et la politique Alumni durant le mandat 2021-2025.

### **Missions**

Les missions présentées ci-dessous s'inscrivent dans le cadre défini par le 1<sup>er</sup> vice-président dont les ambitions sont déclinées autour les 7 orientations/ambitions suivantes:

- **Rapprocher** : l'université du monde socio-économique et faire connaître les atouts de l'université
- **Renforcer** : l'implication et la reconnaissance de l'université dans le domaine de l'innovation
- **Mobiliser** : tous les acteurs pour l'insertion de nos étudiants
- **Prendre en compte** : toute la diversité de notre université
- **Agir** : pour le développement durable avec nos partenaires
- **Faire rayonner** : notre université en dehors du cercle académique
- **Développer** : l'innovation transfrontalière

Les missions confiées au vice-président délégué contiennent deux dimensions distinctes mais avec des synergies qui seront à développer:

- Mission Formation Continue : accompagner la mise en œuvre et le développement de la nouvelle politique de formation continue de l'université de Strasbourg ; mettre en place un processus de validation de l'offre de formation globale (voir annexe A pour plus de détails)
- Mission Politique Alumni : accompagner le développement du service Alumni de l'université et réussir son intégration dans le nouveau département « relations avec la société » ; accroître les échanges entre les alumni et l'université en engageant davantage leur participation

Pour chacune des missions ci-dessus une feuille de route sera défini en septembre 2021.

### **Décharge horaire et le cas échéant durée de la charge de mission**

Une décharge de 30% du service enseignement (équivalent à 57h TD) est accordée chaque année.

Signature Président,

Vice-président

VP délégué/CM

## Annexe A

### Feuille de route mission SFC

#### **Objectif 1 : Intégrer la FC à la vision stratégique de l'université 2030**

Le développement pérenne de la FC nécessite un pilotage politique intégré dans la stratégie à long-terme de l'université. Cela passe par l'identification des enjeux de la FC et de son intégration aux projets des équipes présidentielles assurant un pilotage politique.

**Actions spécifiques à mener :** conduire une première réflexion sur la politique FC de l'université ; intégrer le projet OPUS, s'appuyer sur le projet KTUR pour développer une offre FC transfrontalière, lancer et piloter un appel d'offre national avec la participation de services et composantes de l'université

#### **Objectif 2 : Implémenter le nouveau modèle d'affaires de la FC et accompagner la transition au sein des composantes**

Le nouveau modèle d'affaires de la FC repose sur le principe du coût par activité et une tarification au plus juste des prestations offertes par le service FC aux composantes ainsi qu'aux porteurs de projets de formation. Le déploiement de ce nouveau modèle requiert une implication plus importante des composantes et des équipes pédagogiques dans le pilotage du portefeuille d'activités FC.

**Actions spécifiques à mener :** entamer le dialogue avec des composantes concernées pour mettre en place la nouveau modèle d'affaires et les accompagner dans la transition.

#### **Axe 3 : Accompagner les composantes dans l'élaboration de leur stratégie FC**

Grâce à son expertise, le SFC devra davantage jouer son rôle de conseil auprès des composantes pour contribuer à l'élaboration de leur stratégie de FC. Cela peut inclure toutes les étapes de conception d'un portefeuille de programmes (veille concurrentielle, identification d'opportunités, évaluation de la demande et des ressources, identification de partenaires externes, conseil en politique d'amélioration).

**Actions spécifiques à mener :** élaborer une méthodologie d'aide à la décision stratégique adaptée et proposer aux composantes volontaires

#### **Axe 4 : Accompagner les composantes dans le déploiement opérationnel de leur stratégie FC**

Le SFC est en mesure de gérer et déployer l'ensemble de l'offre de FC des composantes qui en font la demande en offrant un éventail complet de prestations. Cet accompagnement peut être partiel et être adapté en fonction de la politique des composantes. L'adossement au SFC doit cependant apporter aux formations une garantie de qualité indispensable à leur bon fonctionnement.

**Actions spécifiques à mener :** revoir dans le cadre de l'objectif 2 la nature des prestations et les stabiliser dans les deux années à venir. Elaborer une politique qualité pour orienter les efforts d'amélioration continue des responsables de programmes.

**Annexe B****Feuille de route mission Politique Alumni****Objectif 1 : Accompagner le développement du service Alumni de l'université**

Le service Alumni s'est fortement structurée depuis sa création et mène une politique de développement de services auprès de différents groupes publics membres de la plateforme Alumni. De nouveaux axes de développement sont à réfléchir et déployer pour les quatre années à venir (cf. projets 2020-2024 du service)

**Actions spécifiques à mener :** définir les priorités avec les différents acteurs et réunir les ressources nécessaires pour conduire les projets retenus ; doter le service d'un conseil d'orientation

**Objectif 2 : Réussir l'intégration du service Alumni dans le nouveau département « relations avec la société »**

Avec le déploiement du projet OPUS, le service Alumni aura à se positionner au sein du nouveau département « relations avec la société ». Cette intégration sera l'opportunité d'inscrire le développement du service dans une perspective « pluriannuelle » avec un pilotage stratégique davantage intégré au niveau de la présidence en accord avec les composantes.

**Actions spécifiques à mener :** planifier les étapes d'intégration en fonction du planning du projet OPUS

**Axe 3 : Accompagner le développement de « la culture Alumni » auprès des composantes**

Il faut continuer à encourager le développement de la culture Alumni dans les composantes au bénéfice des étudiants avec de nouvelles initiatives et en fonction des besoins des composantes.

**Actions spécifiques à mener :** réfléchir à une structuration autour des ambassadeurs/pôles métiers pour accompagner les étudiants dans leurs orientation/découvertes des carrières/métiers et leurs projets professionnels.

## **Lettre de Mission**

**Yves Larmet**

---

### **Chargé de mission animaleries**

#### **Contexte**

Le site de l'Université de Strasbourg recense plusieurs animaleries destinées à héberger des animaux dans le cadre de recherches fondamentales ou appliquées en biologie-santé, ou bien de formations. Ces animaleries sont gérées soit par l'Université, soit par des partenaires : CNRS, INSERM, EFS, ou IHU. L'utilisation des animaux fait l'objet d'une attention particulière de la société. Un état des lieux actualisé est nécessaire pour disposer d'éléments factuels en réponse aux sollicitations des pouvoirs publics notamment dans le cadre de la mise en place du Groupement d'Intérêt Scientifique 3R national, et dans une démarche d'optimisation des services des animaleries.

#### **Missions** (avec objectifs et le cas échéants livrables)

Les missions confiées sont les suivantes :

- Disposer d'un panorama complet des installations existantes tant en termes de capacités d'accueil, de moyens RH (titulaires et contractuels) et budgets concernés.
- Connaître les thématiques de recherche associées
- Avoir un état des lieux des personnels impliqués (technique comme recherche)
- Connaître les évolutions possibles et en particulier les modèles alternatifs qui seraient développés par les laboratoires.
- Connaître la mise en œuvre de la règle des 3R (réduire, raffiner, remplacer) au niveau des équipes de recherche associées aux animaleries.

#### **Phases de la mission :**

1°) Fiabilisation des informations collectées en 2017 sur les animaleries pour la DIREV afin de produire des éléments quantitatifs et financiers réactualisés. Un focus doit être réalisé sur les aspects RH. Ces éléments seront partagés avec les autres organismes. Des propositions d'optimisation du fonctionnement des animaleries seront élaborées avec la vice-présidence Recherche.

2°) Etablir un état des lieux des formations des personnels existantes et celles qui seraient à mettre en œuvre afin de respecter la réglementation. Sur le volet financier des formations, il sera nécessaire d'établir, en lien avec la DFI, un montage financier permettant d'assurer un suivi pluriannuel de ces activités et les conventionnements qui seront nécessaires.

3°) Clarifier les relations avec les comités d'éthique existants, et échanger sur les éventuels moyens à développer le cas échéant (RH, fonctionnement). Ces moyens devant être partagés avec les organismes ou acteurs impliqués.

4°) Identifier des scientifiques experts de l'utilisation du modèle animal en recherche et de la démarche 3R.

### **Décharge horaire et le cas échéant durée de la charge de mission**

64h équivalent TD/an

Signature Président,

Vice-président

VP délégué/CM

## **Lettre de Mission**

### **Jérôme PANSANEL**

Chargé de mission Infrastructures et services pour les données de la recherche

### **Contexte**

Définir les infrastructures et les services nécessaires à la politique de l'Université pour la science ouverte

### **Missions** (avec objectifs et le cas échéants livrables)

Structurer la politique des infrastructures et services dédiés aux données de la recherche en assurant un lien étroit avec

- Structurer la politique des infrastructures et services dédiés aux données de la recherche en assurant un lien étroit avec les unités de recherches et en accord avec la politique Science Ouverte de l'Université
- Veiller à la cohérence de ces outils avec les actions et politiques menées au niveau national et international
- Promouvoir l'usage de ces outils au sein de la communauté scientifique strasbourgeoise, en coordonnant les actions de formation ou la diffusion d'informations
- Représenter l'Université de Strasbourg au sein des activités liées à l'European Open Science Cloud (EOSC)
- Réaliser une veille active des projets européens dans lesquels ces outils pourraient être valorisés et en référer au Vice-président Recherche, formation doctorale et science ouverte

### **Décharge horaire et le cas échéant durée de la charge de mission**

Prime équivalente à 64h équivalent TD/an

Signature Président,

Vice-président

VP délégué/CM



## **Lettre de Mission**

**Nicolas GIUSEPPONE**

**Chargé de mission Intégrité scientifique**

---

### **Contexte**

L'Université de Strasbourg s'est engagée à promouvoir l'intégrité scientifique en signant la charte nationale de déontologie des métiers de la recherche. Le chargé de mission est l'interlocuteur de l'ensemble de la communauté universitaire sur toute question relative à l'intégrité scientifique.

### **Missions** (avec objectifs et le cas échéants livrables)

- Promouvoir la conduite d'une recherche intègre auprès de tous les acteurs de la recherche de l'établissement et à tous les niveaux de formation (L, M et D)
- Stimuler tout particulièrement la conduite d'une recherche responsable auprès des doctorants au travers de formations et d'actions dédiées, en accord avec l'arrêté de mai 2016
- Communiquer et afficher le rôle et les missions du référent intégrité
- Prendre en compte les recommandations et directives imposées par la nouvelle loi LPPR dans le traitement de l'Intégrité scientifique
- Instruire les cas de manquements à l'Intégrité Scientifique dans une procédure contradictoire et en rendre compte au président de l'université
- Représenter l'Université de Strasbourg auprès de l'OFIS et de la LERU pour toute question relative à l'intégrité en recherche (Research Integrity)

### **Décharge horaire et le cas échéant durée de la charge de mission**

64h équivalent TD/an

Signature Président,

Vice-président

VP délégué/CM

## **Lettre de Mission**

**Eric FLAVIER**

Chargé de mission pour la présidence du comité d'éthique

### **Contexte**

L'Université de Strasbourg a mis en place son comité d'éthique pour la recherche en 2017.

### **Missions** (avec objectifs et le cas échéants livrables)

- Consolidation des procédures ainsi que l'organisation et l'animation des comités préparatoires et pléniers du comité d'éthique,
- Veille sur les évolutions législatives et réglementaires concernant les recherches sur la personne humaine et la protection des données en lien avec les comités des facultés de santé,
- Représentation dans les instances nationales, notamment auprès de la Fédération Nationale des comités d'éthique,
- Communication auprès de la communauté universitaire strasbourgeoise en particulier via les directeurs d'unité de recherche, les écoles doctorales et le site web de l'Université,
- Production d'un bilan annuel à présenter en commission recherche de l'établissement.

### **Décharge horaire et le cas échéant durée de la charge de mission**

Prime équivalente à 64h équivalent TD/an

Signature Président,

Vice-président

VP délégué/CM

## **Lettre de Mission**

**Annick DEJAEGERE**

**Vice-présidente déléguée Recherche « Formation Doctorale »**

---

### **Contexte**

La formation par la recherche et la promotion du doctorat sont des objectifs majeurs pour le rayonnement de l'Université de Strasbourg et l'insertion professionnel des docteurs.

### **Missions** (avec objectifs et le cas échéants livrables)

Les missions confiées sont les suivantes :

- Structuration de la politique de formation doctorale du site (en particulier coordination avec UHA)
- Développement de la formation par la recherche en particulier au sein des ITIs
- Renforcer l'insertion professionnel des docteurs
- Développer les actions internationales en particulier au sein de Eucor et Epicure
- Accompagner la formation des doctorants dans les domaines de la science ouverte, de l'intégrité, DDRS, et égalité-parité

### **Décharge horaire et le cas échéant durée de la charge de mission**

96 heures équivalent TD/an

Signature Président,

Vice-président

VP délégué/CM

## **Lettre de Mission**

**Julien PENIN**

**Vice-président déléguée Recherche « Droit, Economie, Gestion, Sciences Humaines et Sociales »**

---

### **Contexte**

Accompagner la structuration et l'attractivité des unités de recherche dans les domaines Droit, Economie, Gestion, Sciences Humaines et Sociales »

### **Missions** (avec objectifs et le cas échéants livrables)

Les missions confiées sont les suivantes :

- Participer aux instances décisionnelles des grands projets structurants dans les domaines Droit, Economie, Gestion, Sciences Humaines et Sociales »

- Inciter et développer des actions structurantes dans le domaine :

- Politique de renforcement des plateformes et infrastructures de recherche

- Adaptation de la politique en Science Ouverte

- Développement international, en particulier au sein de Eucor et Epicure

- Développer et renforcer le lien formation/recherche en particulier au sein des ITIs en transversalité avec la Vice-Présidence Formation.

- Suivi et accompagnement des Unités de recherches au sein des processus HCERES, LPR, et de leur dialogue de gestion avec l'Unistra.

### **Décharge horaire et le cas échéant durée de la charge de mission**

96h équivalent TD/an

Signature Président,

Vice-président

VP délégué/CM

## **Lettre de Mission**

**Valérie, LAMOUR**

**Vice-présidente déléguée Recherche « Sciences de la vie et Santé »**

---

### **Contexte**

Accompagner la structuration et l'attractivité des unités de recherche dans le domaine sciences de la vie et santé

### **Missions** (avec objectifs et le cas échéants livrables)

Les missions confiées sont les suivantes :

- Participer aux instances décisionnelles des grands projets structurants dans le domaine Sciences de la Vie et Santé.
- Inciter et développer des actions structurantes dans le domaine de Sciences de la Vie et Santé :
  - Politique de renforcement des plateformes et infrastructures de recherche
  - Adaptation de la politique en Science Ouverte
  - Développement international, en particulier au sein de Eucor et Epicure
- Renforcer les dispositifs d'accompagnement de la démarche éthique de la recherche
- Développer et renforcer le lien formation/recherche particulièrement dans le domaine de la santé et de l'universitarisation et au sein des ITIs en transversalité avec la Vice-Présidence Formation.
- Renforcer les interfaces recherche biomédicale et clinique par l'implémentation de dispositifs incitatifs et facilitateurs en lien les Hôpitaux Universitaires en transversalité avec la Vice-Présidence « Politique hospitalo-universitaire et territoriale en santé ».
- Suivi et accompagnement des Unités de recherches au sein des processus HCERES, LPR, et de leur dialogue de gestion avec l'Unistra.

**Décharge horaire et le cas échéant durée de la charge de mission**

96 heures équivalent TD/an

Signature Président,

Vice-président

VP délégué/CM